

# AIDES AUX INVESTISSEMENTS POUR LE COMMERCE DE PROXIMITE

## Dossier de demande de subvention

Entreprise : \_\_\_\_\_

Date de dépôt : \_\_\_\_\_

Dossier valide :  Oui  Non

Montant de la subvention : \_\_\_\_\_

*Cadre réservé à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et Initiative Genevois*

Vous souhaitez rendre votre commerce plus attractif ? Être en conformité avec les normes d'accessibilité ? Sécuriser votre local ? Faire des économies d'énergie ?

**Le Pays de Cruseilles vous accompagne !**

### Comment bénéficier de l'aide ?

1. Contactez votre référent Pays de Cruseilles et/ou Initiative Genevois
2. Déposez votre dossier de demande d'aide (par mail, main propre ou courrier) avant le démarrage des travaux
3. Vous recevrez une notification de dossier complet, vous permettant de commencer les travaux
4. Votre dossier est étudié et analysé par Initiative Genevois
5. Après accord du comité d'agrément de la CCPC, vous avez **tant de temps** pour réaliser les travaux
6. Lorsque les travaux sont terminés et que les factures sont acquittées, faites-en part à votre référent CCPC et/ou Initiative Genevois. Une vérification de la conformité des travaux sera réalisée
7. La subvention vous est versée par la CCPC

### Coordonnées de votre référent Pays de Cruseilles :

Manon Sieurac : +33 (0)6 74 76 51 60 - [m.sieurac@ccpaysdecruseilles.org](mailto:m.sieurac@ccpaysdecruseilles.org)

### Coordonnées de votre référent Initiative Genevois :

Amélie Baud-Wos : +33 (0)6 11 03 08 46 - [baud-wos@initiative-genevois.fr](mailto:baud-wos@initiative-genevois.fr)

## 1. Identité du porteur de projet *(le chef d'entreprise)*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse du domicile : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

## 2. Identité de l'entreprise

Raison sociale : \_\_\_\_\_  
Enseigne\* : \_\_\_\_\_  
Adresse complète de l'établissement\* : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Site internet / réseaux sociaux : \_\_\_\_\_  
Horaire d'ouverture : \_\_\_\_\_

Activité principale\* : \_\_\_\_\_  
Date de début de l'activité : \_\_\_\_\_  
N° d'inscription RCS ou RM\* : \_\_\_\_\_  
Code APE : \_\_\_\_\_  
N°SIRET : \_\_\_\_\_

### Forme juridique ou statut :

- Entreprise individuelle                       EURL                       SARL  
 Micro-entreprise                       SNC                       SA  
 Autre : \_\_\_\_\_

### Titre d'occupation du local :

- Bail commerciale depuis : \_\_\_\_\_  
 Titre de propriété depuis : \_\_\_\_\_

*(\*) critères d'éligibilité du règlement*

Nombre de salariés* :	Année N : _____	Année N-1 : _____
CA annuel* :	Année N : _____	Année N-1 : _____
Surface totale du local :	_____	
Surface espace de vente* :	_____	
Autres :	_____	
Montant du loyer TTC :	_____	

(\*) critères d'éligibilité du règlement

### 3. Descriptif de l'investissement

Création\*                       Reprise\*                       Développement\*

Précision sur l'investissement : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(\*) critères d'éligibilité du règlement

INVESTISSEMENT		COUTS HT
<b>Dépenses éligibles</b> (Cf. Règlement)	Investissement de rénovation	
	Aménagement de terrasse et pergolas	
	Investissements permettant l'organisation de points de retrait de produits	
	Équipements destinés à assurer la sécurité du local	
	Investissements d'économie d'énergie	
	Investissements matériels	
<b>SOUS-TOTAL ELIGIBLE</b>		
Total autres dépenses		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		
RESSOURCES		MONTANTS
Autofinancement		
Emprunt		
Aide du fonds d'intervention sollicitée (10% du montant du sous-total éligible. Cf. règlement)		
Autres (à préciser) :		
<b>TOTAL</b> (=sous-total éligible)		

Joindre impérativement le(s) devis détaillé(s). Ne seront pris en compte que les investissements à réaliser.

## 4. Déclaration sur l'honneur

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s'engage à fournir à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et/ou à Initiative Genevois toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Le demandeur certifie que les travaux pour lesquels il demande une subvention ne sont pas encore commencés et qu'ils font l'objet d'une autorisation réglementaire auprès de la Mairie ou de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (urbanisme réglementaire, droits de voiries...).

Le demandeur certifie ne pas avoir bénéficié d'un prêt d'honneur accordé par l'association Initiative Genevois pour la création, la reprise, la croissance et la transition d'entreprise.

Le demandeur certifie avoir pris connaissance du règlement d'aide complet de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Fait à

Le

Nom et qualité du signataire : \_\_\_\_\_

Signature

## 5. Pièces à fournir

- Une lettre de demande de subvention rappelant ses motivations
- Le dossier de demande de subvention complété
- Le règlement d'aide signé
- Une photocopie intégrale d'un justificatif d'identité (CNI, Passeport)

### Identité et situation de l'entreprise

- L'extrait K-bis de l'entreprise datant de moins de 3 mois
- Titre de propriété des locaux ou bail commercial ou contrat d'affiliation Collectif d'Activité et d'Emploi
- Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices
- RIB
- Attestation d'assurance
- Attestation de conformité de l'établissement aux normes d'accessibilité
- Attestation sur l'honneur de conformité de l'établissement avec la réglementation en termes d'hygiène et de sécurité

Pour les créateurs : le bilan prévisionnel pour l'année N et N+1, le plan de financement de son activité.

Pour les activités réglementées : une copie du diplôme ou de la qualification professionnelle.

### Situation fiscale et administrative de l'entreprise

- Liste des aides publiques perçues les 3 dernières années (attestation sur l'honneur)
- Attestation d'être en règle au niveau fiscal et social (URSAF, TVA, impôts) ou un justificatif d'une demande de report de charges.

### Projet de travaux :

- Devis détaillés des investissements prévus
- Pour les dépenses énergétiques : la fiche technique de chaque matériel
- Plan de financement de l'opération
- Justificatifs de financement de l'investissement (accords bancaire, tableau d'amortissement...)
- Autorisation de voirie (si besoin)
- Plan des aménagements prévus

